

# Charte Equipe Golf de Laval et la Mayenne

2020

## Pré requis de sélection :

Chaque joueuse/joueur devra :

- Etre à jour de sa licence, de son certificat médical et de sa cotisation à l'AS
- Respecter les autres personnes de l'Association (bénévoles élus, salariés et l'ensemble des adhérents)
- Respecter le matériel et les installations du Club
- Etre acteur de la vie sportive et conviviale de l'Association
- Avoir l'esprit d'équipe

## Modalités de sélection :

Le Comité de sélection est composé du Président de Commission Sportive, du pro référent, du capitaine d'équipe et du directeur.

La priorité sera donnée aux membres s'étant acquitté d'un abonnement Chabossière annuel. Les joueurs seront sélectionnés par niveau d'index, sur la moyenne des scores, l'état de forme, la participation aux entraînements, le type de parcours, la formule de jeu, la participation aux reconnaissances des parcours extérieurs.

La réponse rapide aux demandes de disponibilités est également prise en considération.

Les sélections seront communiquées aux joueuses et joueurs entre 10 et 15 jours avant le premier tour de l'épreuve. Une éventuelle indisponibilité devra être signalée immédiatement.

## Le joueur intégrant les équipes du Golf de Laval et de la Mayenne s'engage à :

- Respecter les décisions de la Commission Sportive et du Comité de sélection
- Respecter les règles du jeu de Golf et à ne pas les enfreindre par tricherie
- Respecter l'étiquette
- Respecter les adversaires et les partenaires
- Garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, humble et tolérant
- Porter les tenues d'équipes des compétitions pour lesquelles il est sélectionné
- Porter haut les couleurs du club au sein de l'Association et en dehors

**Tout manquement caractérisé au non-respect de cette charte, entraînerait l'exclusion du joueur des équipes du Golf de Laval.**

Je soussigné..... certifie avoir pris connaissance de cette charte et en accepte toutes les règles.

Fait à ....., le ..... Signature :